

GUATÉMALA

Où sont les enfants ? Un legs de souffrance pour les proches de « disparus »

INDEX AI : AMR 34/046/00

Embargo : lundi 20 novembre 2000, 00 h 01 GMT

Ce lundi 20 novembre, à l'occasion de la **Journée internationale de l'enfant**, Amnesty International accueille Adriana Portillo, une mère guatémaltèque venue à Genève pour soumettre son cas au Comité des Nations unies contre la torture.

Les deux enfants d'Adriana Portillo, ainsi que sa demi-sœur, alors âgée de dix-huit mois, et d'autres membres de sa famille, ont « disparu » après avoir été enlevés par les forces de sécurité guatémaltèques un jour de 1981. Le 21 novembre, le Comité des Nations unies contre la torture procèdera à l'examen de son cas et déterminera si, comme l'affirme cette femme, les « disparitions » sont constitutives de torture.

Le 21 novembre également, au Palais Wilson, le Guatemala soumettra au Comité son rapport périodique. Amnesty International a d'ores et déjà présenté son propre rapport, dans lequel elle demande à cet organe d'exhorter le gouvernement guatémaltèque à mettre en place une commission spéciale avec pour but de faire la lumière sur le sort des enfants « disparus » dans ce pays. L'an passé, la Commission pour la clarification historique des violations des droits humains et des actes de violences à l'origine des souffrances du peuple guatémaltèque (également appelée Commission de la vérité), opérant sous l'égide de l'ONU, avait préconisé la création d'un tel organisme. Le gouvernement guatémaltèque, toutefois, n'a pas donné suite à cette

recommandation.

Amnesty International a choisi de parrainer la visite d'Adriana Portillo dans l'optique de sensibiliser le public aux souffrances auxquelles les « disparitions » orchestrées par l'État ont condamné des dizaines de milliers de familles guatémaltèques – souffrances encore avivées par le fait que le gouvernement n'a pas cherché à faire toute la lumière sur le sort des victimes. L'organisation de défense des droits humains estime qu'en agissant ainsi, les autorités guatémaltèques manquent aux obligations qui sont les leurs aux termes de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Adriana Portillo espère que sa visite incitera les Nations unies et l'opinion publique internationale à faire pression sur le gouvernement guatémaltèque, pour l'amener à élucider le sort des enfants « disparus ».

La Commission de la vérité a recueilli des informations sur 6 159 cas de personnes « disparues », dont 11 p. cent d'enfants. Jusqu'à tout récemment, la plupart de ces enfants étaient donnés pour morts, enterrés dans des charniers aux côtés des dizaines de milliers d'autres victimes de la répression. De fait, 33 p. cent des dépouilles exhumées entre 1997 et 2000 étaient des cadavres d'enfants.

Fait remarquable, toutefois, plusieurs de ces enfants « disparus » ont été retrouvés récemment. Quoique rares, ces cas ont redonné à Adriana Portillo, comme à d'autres

La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International – ÉFAI –
Vous pouvez également consulter le site ÉFAI sur internet : <http://efai.i-france.com>

parents, l'espoir de retrouver un jour leurs propres enfants ou, à tout le moins, de déterminer ce qu'ils sont devenus. Car, comme l'explique cette femme, l'incertitude dans laquelle elle vit constitue la « pire des tortures ».

« J'ai vécu un véritable calvaire pendant ces dix-neuf années – des années de tourment, de désespoir, d'angoisse et de souffrance [...], a-t-elle confié à Amnesty International. Je ne vois rien de pire que de rester dans l'ignorance de ce qui s'est réellement passé. Ce serait là un raffinement de cruauté. »

Informations générales

Six membres de la famille d'Adriana Portillo ont « disparu » aux mains des forces de sécurité guatémaltèques le 11 septembre 1981. Parmi eux figuraient sa demi-sœur, alors âgée de dix-huit mois, et ses deux filles Rosaura, dix ans, et Glenda, neuf ans. Adriana Portillo s'est résignée à l'idée de ne jamais revoir son père, déjà âgé, sa belle-mère ou sa belle-sœur. En revanche, elle nourrit depuis dix-neuf ans l'espoir que les enfants ont été adoptés et sont toujours vivants.

La Commission de la vérité – mise en place en vertu des accords de paix de 1996 – a estimé à 200 000 le nombre de personnes qui ont « disparu » ou qui ont été tuées pendant les années de guerre civile. Elle a conclu que les atteintes aux droits humains avaient, dans leur immense majorité, été perpétrées par les services de sécurité guatémaltèques ou les patrouilles d'autodéfense civile, au cours de la brutale campagne anti-insurrectionnelle menée par l'armée à la fin des années 70 et au début des années 80.

La visite d'Adriana Portillo à Genève s'inscrit dans le cadre de la campagne contre la torture récemment lancée par Amnesty International (<http://www.stoptorture.org>).

NB :

Conférence de presse : la conférence de presse se tiendra lundi 20 novembre 2000 à

11 h 00 (heure locale) au Palais des Nations à Genève.

Intervenants : Adriana Portillo, Tracy Ulltveit-Moe (chercheuse d'Amnesty International sur le Guatemala), Melinda Ching (représentante d'Amnesty International auprès de l'ONU à Genève).

Photographies : des photographies couleur des trois enfants « disparus » seront disponibles sur papier à la conférence de presse, ou sous format électronique à l'adresse suivante :

La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International – ÉFAI –
Vous pouvez également consulter le site ÉFAI sur internet : <http://efai.i-france.com>

skobrin@amnesty.org

Interviews : Adriana Portillo, qui a récemment fondé l'organisation « *Where are the Children? / Watch* » accordera des interviews (en anglais ou en espagnol) à l'issue de la conférence de presse. Pour obtenir un entretien, veuillez contacter Som Leung à la Représentation d'Amnesty International auprès de l'ONU à Genève (tél. : +41 22 798 2500) ou le Service de presse de l'organisation à Londres, au +44 20 7413 5566. Vous pouvez également consulter notre site web (<http://www.amnesty.org>).

La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International – ÉFAI –
Vous pouvez également consulter le site ÉFAI sur internet : <http://efai.i-france.com>